



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20260706-2026JUILDEL4-DE

Date de la convocation : 30 juin 2026
Séance du Conseil Municipal : 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Patrick JADAUD – Gérard PUAU – Katia ROCARD – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER – Gaétan BRIEAU (sauf à la délibération 31) – Angélique BOISSELEAU – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf à la délibération 30) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Martine FORGERIT – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET - Raphaël CHAGNOLEAU

Excusés : Fanny GIRARD donne pouvoir à Estelle SIAUDEAU
Mathilde FRANGEUL donne pouvoir à Angélique RAVELEAU
Benjamin BRÉLIVET donne pouvoir à Didier ALLAIS (sauf à la délibération 31)

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 à la délibération 30
31 à la délibération 31
Nombre de conseillers présents : 30
29 aux délibérations 30 et 31
Nombre de conseillers votants : 33
32 à la délibération 30
31 à la délibération 31

Secrétaire de séance : Stéphane RAYNAUD

4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – Rapporteur : Philippe LECHAT

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de postes ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Ville impactant le tableau des effectifs.

✓ Transformation et suppression de postes :

Suite aux récents recrutements au sein des services de la Ville des Herbiers, il convient de transformer le tableau des effectifs afin d'assurer une cohérence entre le grade de l'agent recruté et le grade mentionné au tableau des effectifs.

POSTE CNEB				
Service	Grade	Fonction	Quotité	Date d'application
Espaces publics	Adjoint technique	Agent des espaces verts	100%	21/05/2026

POSTE SUPPRIMÉ				
N° Poste	Service	Grade	Quotité	Date d'application
69	Espaces publics	Adj. Technique principal 2ème classe	100%	21/05/2026

✓ **Création d'emplois temporaires année scolaire 2026/2027**

Les services Affaires scolaires, Enfance Jeunesse et Sports présentent un fonctionnement lié au rythme scolaire soit de septembre à juin. Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, **il convient de créer des emplois temporaires sur la base de l'article L332 – 23 du Code Général de la Fonction Publique pour l'année scolaire 2026/2027** et de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- **Service Sport : école des sports :**

Par délibération en date du 27 juin 2016, la Ville a intégré les éducateurs sportifs et les aides éducateurs salariés de l'OMS au sein de l'Ecole Municipale des Sports.

Afin d'organiser la prochaine rentrée scolaire de l'école des Sports, il est proposé la création des **postes temporaires** suivants du 1^{er} septembre 2026 au 4 juillet 2027 inclus :

- 4 postes sur le grade d'éducateur sportif à temps non complet à raison de 3 heures et 15 mn hebdomadaires.
- 4 postes d'aides éducateurs sur le grade d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 3 heures hebdomadaires annualisées.

Il est précisé que ces emplois ne sont pourvus qu'au regard des effectifs inscrits à l'école municipale des sports.

- **Affaires Scolaires :**

Il est proposé de créer des postes temporaires affectés à la préparation, à l'accompagnement et à la surveillance des enfants sur le temps du midi, à l'entretien des locaux scolaires le soir dans les écoles. Sont intégrés également les temps du midi du mercredi et des vacances scolaires pour le compte du service Enfance.

Il est précisé que lorsque les horaires sont compatibles, plusieurs postes peuvent être attribués à un même agent. De plus, ces emplois ne sont pourvus qu'au regard des effectifs scolaires à la rentrée de septembre.

Il convient de créer ces postes temporaires sur le grade d'adjoint d'animation (C) du 1^{er} septembre 2026 au 11 Juillet 2027 inclus :

- **4 emplois temporaires** pour l'école à Prévert d'adjoint d'animation à 0,16 ETP
- **3 emplois temporaires** pour l'école Dolto :
 - 1 poste d'adjoint technique 0,185 ETP
 - 2 postes d'adjoint technique à 0,205 ETP
- **8 emplois temporaires** pour l'école de La Métairie :
 - 4 postes d'adjoint d'animation à 0,16 ETP

1 poste d'adjoint technique 0,14 ETP
 1 poste d'adjoint d'animation 0,185 ETP
 1 poste d'adjoint d'animation à 0,455 ETP
 1 poste d'adjoint d'animation à 0,85 ETP

Ces emplois sont complétés par 5 postes à 32h00, du 24 août au 29 août 2026 pour accroissement temporaire d'activité (entretien de fin de vacances estivales et préparation de la rentrée dans les écoles).

• **Service Enfance Jeunesse :**

Il est proposé de créer 10 postes pour la période du 1^{er}/09/2026 au 31/08/2027 pour accueillir les stagiaires BAFA gratifiés dans les conditions prévues à la délibération n°12 du 10 décembre 2018.

Il est proposé de créer 2 emplois temporaires sur le grade d'adjoint d'animation pour la période du 1^{er}/09/2026 au 10/07/2027 inclus à temps non complet à raison de 10h hebdomadaires annualisées, pour effectuer les missions d'AESH au sein des structures d'accueil périscolaire de la Ville, sur le temps « après l'école ». Pour information ces emplois ne sont pourvus qu'au regard des enfants accueillis devant bénéficier d'un accompagnement.

✓ **Suppression de poste**

Afin d'assurer une cohérence entre les arbitrages budgétaires et l'organisation des services, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et ainsi supprimer les postes vacants ne répondant plus aux besoins actuels :

N° POSTE	SERVICES	GRADE	Quotité	Date d'application
64	Direction Générale des Services	Attaché principal	100 %	
64	Direction Générale des Services	Emploi fonctionnel DGS	100 %	01/09/2026
114	Vie scolaire	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	50 %	01/09/2026
210	Vie scolaire	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	54 %	01/09/2026

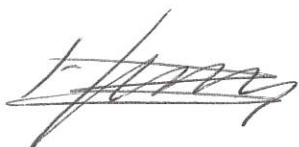
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
 Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 11 juin 2026,
 Vu le projet de tableau des effectifs figurant en annexe,
 Vu l'avis favorable de la commission Administration de la Ville, Commerce et Centre-ville du 25 juin 2026,
 Vu le budget principal,

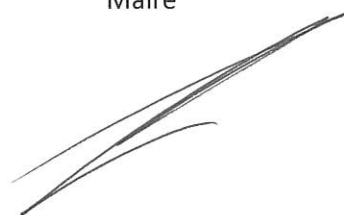
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus et figurant en annexe,
- impute les dépenses afférentes sur le budget principal.

Stéphane RAYNAUD
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le :

13 JUIL. 2026

13 JUIL. 2026